

# Chapitre 1

## La famille Poincaré

À Nancy, dans le quartier de la Cité ducale, se trouve situé au numéro 2 de la rue de Guise et à l'angle de la Grande Rue<sup>1</sup>, l'Hôtel Martigny. Sur sa façade, l'Association des Anciens Élèves des lycées de Nancy, de Metz, de Strasbourg et de Colmar a fait apposer une plaque le 5 juillet 1913 (voir Fig. 1.1) sur laquelle on peut lire :

« Dans cette maison est né le 29 avril 1854, Henri Poincaré, membre de l'Académie française et de l'Académie des Sciences, mort à Paris le 17 juillet 1912. »



FIG. 1.1 – Plaque commémorative sur la maison natale d'Henri Poincaré.

---

<sup>1</sup>En 1854, cette rue portait le nom de rue Ville-Vieille.

La date de cet évènement est confirmée par plusieurs quotidiens comme *Le Gaulois* et *Le Matin* du samedi 5 juillet 1913 et le lendemain par *Le Temps* qui titre : « En l'honneur de Henri Poincaré », enfin par le *Journal des débats politiques et littéraires* qui précise :

« Il est probable que le lycée de Nancy recevra pour sa distribution des prix, le 15 juillet, le nom de lycée Henri Poincaré. »

En effet, exactement une semaine plus tard, le samedi 12 juillet, *Le Gaulois* annonçait que par un décret publié au journal officiel le lycée de garçons de Nancy prendrait désormais le nom de lycée Henri Poincaré. Le lendemain, le *Journal des débats politiques et littéraires* et *Le Temps* faisaient écho à cette nouvelle.

La famille Poincaré eut entre la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et le début du XX<sup>e</sup> d'illustres représentants. Aussi, afin de préciser les liens qui les unissaient, une généalogie simplifiée<sup>1</sup> est proposée ci-dessous (voir Fig. 1.2).

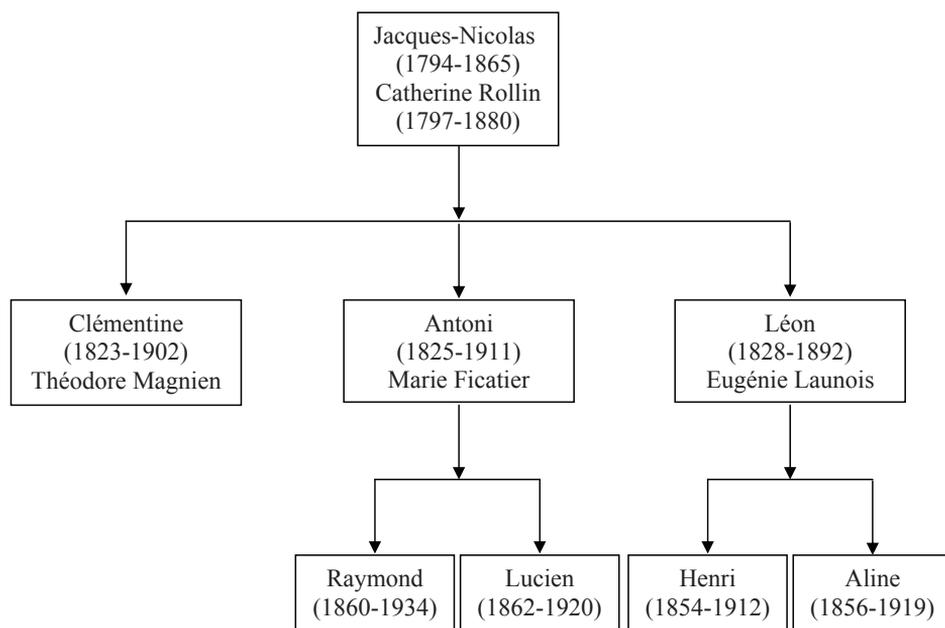


FIG. 1.2 – Généalogie simplifiée de la famille Poincaré.

<sup>1</sup>Une généalogie plus complète est présentée dans : André Bellivier, *Henri Poincaré ou la vocation souveraine*, coll. « Vocations » n° IV, Gallimard, Paris, 1956, p. 22-23 et dans Jean-Sebastien Joly, *Léon Poincaré (1828-1892) : Un nom célèbre, une œuvre oubliée*, Thèse de l'Université Henri Poincaré, Nancy I, Mai 2000, p. 32.

**LE GRAND-PÈRE : JACQUES-NICOLAS POINCARÉ**

Jacques-Nicolas Poincaré, le grand-père paternel d'Henri, qui était pharmacien à Neufchâteau (Vosges), vint s'installer à Nancy en 1820 et acquit en 1833 l'hôtel Martigny où se trouvait déjà une officine (voir Fig. 1.4). Il y poursuivit son activité jusqu'à sa mort survenue en 1865. C'est là que naquirent de son mariage avec Catherine Rollin (1797-1880) trois enfants : Clémentine (1823-1902), Antoni (1825-1911) et Léon Poincaré (1828-1892), le père d'Henri.



FIG. 1.3 – Léon Poincaré (*A.H.P.*, Nancy).



FIG. 1.4 – Maison natale d'Henri Poincaré (*A.H.P.*, Nancy).

### L'ONCLE : ANTONI POINCARÉ

Antoni, le frère aîné de Léon, fit ses études à l'École Polytechnique (X 1845)<sup>1</sup> avant de devenir ingénieur des Mines. Il effectua la majeure partie de sa carrière à Bar-le-Duc en tant qu'Inspecteur général des Ponts et Chaussées et fut l'auteur de plusieurs articles en météorologie ainsi que d'une notice sur le mathématicien Édmond Laguerre (1834-1886) également originaire de Bar-le-Duc<sup>2</sup>. De son mariage en 1859 avec Nanine-Marie Ficatier (1838-1915) naquirent Raymond (1860-1934) avocat au barreau de Paris qui deviendra président de la République en 1913 et Lucien (1862-1920) qui sera quant à lui inspecteur général de l'enseignement secondaire pour la physique puis recteur de l'Académie de Paris.

### LE PÈRE : LÉON POINCARÉ

Alors que son père souhaitait le voir lui succéder dans sa pharmacie, Léon Poincaré réussit en 1848 le concours d'entrée des chirurgiens élèves du service de santé militaire. Major de promotion de l'hôpital militaire d'instruction de Metz en 1848 et en 1849, il fut contraint de terminer ses études de médecine à Paris après la fermeture de l'hôpital de perfectionnement du Val-de-Grâce en mai 1850. Il soutint le 3 juillet 1852 une thèse intitulée : « De l'ophtalmie purulente des nouveau-nés ». Cependant, pour poursuivre sa carrière dans le service de santé le jeune docteur dut alors intégrer l'école d'Application du Val-de-Gâce créée en 1850. Il décida finalement d'y renoncer et rejoignit Nancy, sa ville natale. C'est ainsi qu'il débuta sa carrière libérale dès 1852 tout en exerçant des fonctions médico-sociales (bureau de bienfaisance, vaccination) et d'enseignement (chef de clinique médicale à l'école de Médecine). Le *Journal de la Meurthe et des Vosges* en date du 31 mars 1854 confirme le dévouement de plusieurs médecins au service médical de charité parmi lesquels se trouve alors Léon Poincaré<sup>3</sup>. L'année précédente, il avait épousé Eugénie Launois (1830-1897) qui lui donna un fils Jules Henry, né le 29 avril 1854, et une fille Aline, née le 14 janvier 1856. Très tôt s'instaura entre le frère et la sœur une complicité affective et intellectuelle comme en témoigne le journal intime d'Aline<sup>4</sup>.

<sup>1</sup>Nous reprenons ici la notation classique indiquant la date de sortie de l'école polytechnique, autrement nommée « X ».

<sup>2</sup>Voir Jean-Sébastien Joly cité plus haut, p. 31.

<sup>3</sup>Détail amusant qui ressurgira bientôt, Poincaré est orthographié avec deux « r » dans ce journal. Voir plus bas.

<sup>4</sup>Voir Aline Poincaré-Boutroux, *Vingt ans de ma vie, simple vérité. La jeunesse d'Henri Poincaré racontée par sa sœur* édité en 2011 par Laurent Rollet aux éditions Hermann, Paris. Il s'agit en fait du journal intime d'Aline Poincaré : on en retrouve de larges extraits dans le livre d'André Bellivier cité plus haut.



EXTRAIT des Registres des Actes de l'Etat civil de la commune de Nancy, déposés au Greffe du Tribunal de première instance de Nancy, département de Meurthe-et-Moselle.

ACTE DE NAISSANCE.

L'an mil huit cent cinquante-quatre, le premier mai à sept heures du matin, pardevant nous Adjoint au Maire, faisant fonctions d'Officier de l'Etat civil de la commune de Nancy, arrondissement de Nancy, département de la Meurthe, a comparu M. Leon Emile Poincaré, âgé de vingt-cinq ans, profession de Docteur en Médecine, domicilié à Nancy, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né le vingt-neuf avril mil huit cent cinquante-quatre à une heure du matin en la maison au No. 21 rue de la Poudre et nommé Jules Henry, fils légitime du comparant et de Marie Pierrette Eugénie Lammis, son épouse, âgée de vingt-trois ans.

Lesquelles déclaration et présentation ont été faites en présence de MM. Alexandre Magnien, âgé de trente-deux ans, profession de Pharmacien, domicilié à Nancy, et de Louis F. Bongelin, âgé de trente-trois ans, profession de Directeur de l'Éclaircissement, domicilié à Nancy, lesquels après lecture ont signé le présent acte avec nous et le déclarant.

Signé: (Léon Emile Poincaré, Alexandre Magnien, Louis F. Bongelin)

Pour extrait certifié conforme par le Greffier soussigné.

[Handwritten signature of the Greffier]

Vu pour légalisation de la signature de M. L. Poincaré, Greffier du siège. Nancy, le 2<sup>e</sup> mai mil huit cent soixante-trois.

Le Président du Tribunal civil de Nancy,



[Handwritten signature of the Tribunal President]

FIG. 1.5 – Acte de naissance d'Henry Poincaré (A.H.P., Nancy).

Il est intéressant de remarquer sur la Fig. 1.5 que le prénom de celui qui deviendra l'illustre scientifique et homme de lettres que l'Histoire a immortalisé est orthographié avec un « y ».

En mai 1858, Léon Poincaré est nommé professeur adjoint d'anatomie et de physiologie à l'école de Médecine puis chargé de la physiologie de 1858 à 1872. De 1873 à 1876, il publie ses « Leçons sur la physiologie normale et pathologique du système nerveux » et « Le Système Nerveux Périphérique au point de vue Normal et Pathologique<sup>1</sup> » qui constituent les trois volumes d'un travail reconnu de tous les grands physiologistes contemporains. Dès lors, il oriente ses recherches vers l'hygiène. Il devient ainsi le premier titulaire de la chaire d'Hygiène de la Faculté, de 1879 à 1892. Durant toute son existence de « travailleur farouche<sup>2</sup> », il ne cesse de multiplier les publications et les communications relatives à ses recherches. Ce rythme de travail acharné n'a probablement pas été sans influence sur le jeune Henri Poincaré qui s'en inquiétait dans une lettre adressée à sa mère :

« ...il se tuerait à force de chiade et de tourment ; je le connais bien. »

C'est hélas ce qui se produit comme le rappelle le Docteur Hyppolite Bernheim<sup>3</sup> lors de son éloge funèbre :

« Depuis plusieurs années ce surmenage incessant avait entamé sa vigoureuse constitution ; il se savait atteint et ne faillit pas un jour à ses devoirs de médecin et de professeur. Il y a quelques semaines, une chute malheureuse occasionna une grave blessure à la tête<sup>4</sup>. Affaibli par une hémorragie considérable, il ne voulut pas prendre le repos moral nécessaire. Le pouvait-il d'ailleurs avec sa nature ardente, sollicitée par l'activité perpétuelle d'un esprit toujours en mouvement ? Son ancienne maladie qui semblait conjurée, se réveilla grave et menaçante. Il lutta de toute son énergie pour se tenir debout, pour soutenir sa pensée un peu flottante, pour maintenir sa vigueur cérébrale chancelante sous le coup du mal inexorable. Il y réussit pendant quelques jours.

---

<sup>1</sup>Voir Léon Poincaré, *Leçons sur la physiologie normale et pathologique du système nerveux*, Berger-Levrault et Cie, J. B. Baillière & Fils, Paris, 1873-1874 (2 volumes) et Léon Poincaré, *Le Système Nerveux Périphérique au point de vue Normal et Pathologique, Leçons de Physiologie, Professées à Nancy*, Berger-Levrault et Cie, Paris, 1876 qui fait suite aux deux précédents volumes.

<sup>2</sup>L'expression est d'André Bellivier p. 59.

<sup>3</sup>Voir Hyppolite Bernheim, Charles Benoît et Léon Vallois, *Docteur Léon Poincaré (1828-1892) : Discours prononcés à ses obsèques, le 16 septembre 1892*, Berger-Levrault et Cie, Paris, 1893.

<sup>4</sup>Durant l'été 1892, en contemplant une éruption de l'Etna, Léon Poincaré fait une chute occasionnant une grave blessure à la tête avec une forte hémorragie. Son diabète s'aggrave et est à l'origine de son brusque décès le 15 septembre 1892 à l'âge de 64 ans.

Mais le ressort se brisa brusquement ! Et cette grande intelligence est éteinte ! Cet esprit sagace et pénétrant n'est plus ! Ce cœur généreux a cessé de battre ! »

Il ajoute :

« Il meurt sur la brèche, victime de son infatigable activité, brisé avant le terme par une vie de sacrifice et d'abnégation. »

Durant les jours qui suivent, les principaux quotidiens annoncent sa disparition. Dans *Le Figaro* du 21 septembre 1892 on peut lire :

« Les obsèques ont eu lieu au milieu d'une affluence considérable. Le docteur Poincaré était très estimé à Nancy. »

Le lendemain le *Journal des débats politiques et littéraires*, *Le Temps* et *La Presse* rapportent également la triste nouvelle.

De ce fait, le nom de Poincaré gagne en notoriété et bon nombre de chroniqueurs s'intéressèrent alors à son origine jusqu'à ce que le philologue, historien et médiéviste Antoine Thomas (1857-1935) en fixe l'étymologie en 1913 dans le journal *Le Temps* à l'occasion de l'élection du nouveau président de la République : Raymond Poincaré<sup>1</sup>.

## ORIGINE DU NOM POINCARÉ

L'une des plus anciennes origines semble être celle qui est donnée dans *Le Figaro* du 21 février 1893 :

« POINCARÉ. – Professeur à la Faculté des sciences.

Le plus malheureux des mathématiciens, parce que son nom choque la définition géométrique du point. »

Quelques mois plus tard, c'est la phrase devenue depuis légendaire (bien que relevant de la catégorie des piètres jeux de mots) qui est immortalisée par le journal *La Croix* du 28 juillet 1893 :

« M. le ministre de l'Instruction publique<sup>2</sup> en tournée d'inspection :

– Qu'est-ce que Cicéron ?

L'élève : – Cicéron, c'est Poincaré (si c'est rond c'est point carré).

– Très bien, mon enfant, continuez. »

---

<sup>1</sup> Raymond Poincaré fut élu le 17 janvier 1913 au suffrage indirect et prit ses fonctions le 18 février 1913.

<sup>2</sup> Il s'agit de Raymond Poincaré qui venait d'obtenir le portefeuille du ministère de l'Instruction publique.

Dans son discours d'intronisation à l'Académie française le 28 janvier 1909, Frédéric Masson (1847-1923) ironise sur son nom comme le rapporte le *Journal des débats politiques et littéraires* du mercredi 3 février. Le surlendemain un article de ce même journal indique qu'il avait été signé par un mystérieux A. T. (qui n'est autre qu'Antoine Thomas).



FIG. 1.6 – *Le journal des débats* du 3 février 1909.

## « POINCARÉ

Le Dictionnaire des noms, de feu Lorédan Larchey, « contenant la recherche étymologique des formes anciennes de 20,200 noms, relevés sur les *Annaires de Paris* », a un grave défaut : il a paru en 1880, et l'auteur est mort sans donner au public la seconde édition, considérablement augmentée, qu'il nous avait fait espérer. Les Parisiens de Paris se font de plus en plus rares, et les provinciaux prennent leur place. Il paraît qu'en 1880 les Poincaré n'avaient pas encore acquis le droit de cité, car le Dictionnaire des noms ne contient pas d'article Poincaré. Dans le discours prononcé jeudi à l'Académie française par M. Frédéric Masson, qui faisait les honneurs de la maison à M. Henri Poincaré, j'ai remarqué cette phrase, adressée au nouvel élu : « De votre nom – Pontcarré plutôt que Poincaré, car, avez-vous dit, on imagine un pont carré, mais non un point – il y eut des magistrats, des savants, etc. » Les traditions de famille sont choses respectables, mais elles tiennent plus de la légende que de l'histoire. Faire le pont est une expression à la mode, depuis quelques années, dans le monde universitaire, et le pont aux ânes<sup>1</sup> est familier aux mathématiciens. Mais, dans l'espèce, le pont me paraît aussi déplacé que le point : il s'agit en réalité d'un poing. Sans m'attarder à des considérations sémantiques

<sup>1</sup>L'expression, familière dans le milieu scientifique, évoque l'analogie avec la situation d'un âne devant un pont à arche sans tablier horizontal : le centre du pont est donc plus haut que les parties qui sont situées sur chaque rive. L'âne peut avoir l'impression soit d'une côte, soit de ne pas savoir ce qu'il y a derrière cet obstacle, qui n'en est pas un réellement, puisqu'en fait le pont franchit le seul véritable obstacle qu'est la rivière. Ce qui permet de franchir l'obstacle est pris pour l'obstacle lui même.